DEPARTEMENT DE L'AUDE REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2016-81

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : Finances locales

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous matière : Décisions budgétaires

Séance du Conseil Municipal du 11 avril 2016, Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la

présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

OBJET:

FISCALITE
DIRECTE LOCALE
2016 – VOTE DU
TAUX DES 3
TAXES

Présents: GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GRIMAUD Gérard, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, SOULIER Agnès, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric,

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

Formant la majorité des Membres en exercices.

RENDU EXECUTOIRE

Procurations:

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU: 05.04.2016 Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme CATHALA-

LEGUEVAQUES Nicole,

AFFICHAGE EN DATE DU: 05.04.2016 Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe, M. BUSTOS Jean-Paul donne procuration à M. THOMAS Guy,

M. SCHNEIDER Daniel donne procuration à M. THOMAS Eric,

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU: 15.04.2016

Secrétaire: Mme Sarah EL KAHAZ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'état 1259 portant notification des bases nettes des 3 taxes directes locales,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avis de la Commission des Finances du 07 avril 2016,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de fixer comme suit le taux 2016 des 3 taxes locales.

Taxe	Taux 2015	Taux 2016	Base 2016	Produit 2016
Taxe Habitation	11.31 %	11.31 %	14 013 000	1 584 870 €
Taxe Foncière	32.22 %	32.22 %	12 990 000	4 185 378 €
Taxe Foncier non bâti	81.26 %	81.26 %	226 700	184 216 €

PRECISE que ces sommes seront reprises au budget 2016 et sur l'état de notification des taux d'imposition de 2016 des trois taxes locales (1259).

ADOPTE PAR 28 VOIX POUR 5 VOIX CONTRE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 11 avril 2016.

Ampliation faite le :

Certifiée exécutoire par réception

en Préfecture le R. 2016

Par publication le :

Par delegation, 2016

Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE

Le Maire,

Patrick MAUGARD

Accusé de réception de Préfecture du 14/04/2016 N°011-211100763-20160411-2016-81-DE